

Qu'est-ce que le passif social ?

Description

En tant qu'employeur, la gestion du passif social de votre entreprise est un élément important. Le passif social comprend l'ensemble des coûts liés aux salariés tels que les indemnités de fin de carrière, de départ à la retraite ou de licenciement. Le coût du passif social apparaît dans le [bilan de l'entreprise](#). Vous pouvez opter pour une gestion interne ou externe du passif social. On fait le point avec vous.

[Expertise comptable : demander mon devis](#)

Qu'est-ce que le passif social ?

En [comptabilité](#), le passif social d'une entreprise correspond à l'ensemble des **engagements relatifs aux salariés**.

Il comprend les avantages salariés perçus à la fin de la relation de travail tels que les indemnités de fin de carrière, de fin de [licenciement](#) mais aussi des avantages à long terme tel que le compte-épargne temps. Il s'agit, ainsi, d'une dette dont le paiement est différé.

Par ailleurs, le passif social comprend également les **médailles du travail**. Celles-ci ont pour objectif de récompenser l'ancienneté de services des salariés.

En outre, le passif social comprend également la **prévoyance santé retraite et les stock-options**. Ceux qui le souhaitent peuvent acheter des actions de l'entreprise dans laquelle il travaille.

Quelles sont les obligations à respecter ?

Les entreprises doivent respecter certaines **obligations légales et comptables** concernant le passif social.

En effet, l'[article L1237-9 du Code du travail](#) prévoit que le salarié qui décide de quitter volontairement l'entreprise afin de bénéficier d'une pension de vieillesse a droit à une **indemnité de départ à la retraite**. Le montant de l'indemnité est déterminé selon l'ancienneté du salarié.

Par ailleurs, selon l'[article 123-13 du Code de commerce](#), le montant des engagements sociaux différés doivent obligatoirement être mentionnés dans l'**annexe du bilan**.

Ces engagements sociaux concernent notamment la pension de retraite, les compléments de retraite, les indemnités ou encore les allocations en raison du départ à la retraite.

Bon à savoir : Dans le bilan comptable d'une entreprise, l'actif correspond à la colonne de gauche alors que le [passif en comptabilité](#) correspond à la colonne de droite.

Actif et passif en comptabilité

Actif

Actif immobilisé



Immeubles



Equipement



Brevets

Actif circulant



Stocks



Créances client



Disponibilités

Passif

Capitaux propres



Résultat



Capital social



Réserves

Dettes



Emprunts



Provisions

LegalPlace.

De plus, lorsque l'entreprise est cotée, elle a l'obligation de **calculer annuellement le montant** des passifs sociaux.

L'indemnité de départ à la retraite est fixée par la convention ou l'accord collectif de l'entreprise. Celle-ci ne peut pas être inférieure à l'indemnité légale de départ à la retraite. Le calcul est effectué en **fonction du salaire et de l'ancienneté** du salarié

dans l'entreprise.

Voici un tableau récapitulatif du montant de l'indemnité selon l'ancienneté :

Ancienneté dans l'entreprise Montant de l'indemnité de fin de carrière

Entre 10 et 14 ans	½ mois de salaire
Entre 15 et 19 ans	1 mois salaire
Entre 20 et 29 ans	1 mois et demi de salaire
Supérieure à 30 ans	2 mois de salaire

Zoom : LegalPlace peut s'occuper de la comptabilité de votre entreprise. Cela vous permet de gagner du temps et de bénéficier d'un accompagnement professionnel. En effet, votre bilan comptable et vos obligations fiscales sont réalisés par un [expert-comptable](#). N'hésitez pas à demander votre devis !

Quel mode de gestion du passif social ?

Le coût du passif social apparaît dans le [bilan de l'entreprise](#).

Il existe deux modes de gestion du passif social : la gestion en interne et la gestion en externe par l'intermédiaire d'un organisme d'assurance.

Gestion interne

Dans la cadre de la gestion interne de l'entreprise, il est nécessaire de mentionner, dans le bilan comptable, les **sommes prévues aux salariés** notamment concernant les départs à la retraite.

Par ailleurs, il est possible pour l'entreprise de **constituer des provisions** afin de payer les indemnités de fin de carrière. Celles-ci sont, cependant, déductibles au fur et à mesure des versements des indemnités.

Ce mode de gestion est le plus fréquent chez les petites et moyennes entreprises ([PME](#)). En effet, les plus grandes entreprises ont tendance à opter pour une gestion externe du passif social.

A noter : Le passif d'une entreprise est constitué des [capitaux propres](#) (sommes apportées par les associés) et des dettes.

Gestion externe

Il est possible de gérer le passif social d'une entreprise en externe. Les entreprises qui optent pour ce type de gestion font appel à un organisme d'assurance qui se chargera de **calculer le montant des indemnités de fin de carrière** et de verser ces sommes à l'entreprise.

L'externalisation de la gestion du passif social, par le biais d'un contrat d'assurance, a pour objectif de **sécuriser le financement** des indemnités de fin de carrière.

En outre, lorsque les conditions sont remplies, les primes annuelles librement versées sur le contrat peuvent être déductibles du résultat imposable.

Comment maîtriser le passif social ?

La rupture d'un contrat de travail peut avoir un coût financier important pour l'entreprise. Vous pouvez ainsi **réduire le passif social** de votre entreprise en recourant à un dispositif de plan épargne retraite (PER).

En effet, si votre entreprise dispose d'un **plan d'épargne retraite d'entreprise collectif (PERCOL ou PERCO)**, vos salariés peuvent verser des jours de repos non pris. Ils peuvent également verser des jours non pris issus d'un compte épargne temps (CET).

Ainsi, le versement de sommes dans le PER collectif permet de réduire le passif social et d'assouplir le temps de travail. Par ailleurs, vous pouvez bénéficier d'une **exonération de cotisations patronales** de Sécurité sociale.

Ce dispositif est également **avantageux pour les salariés**. En effet, cela leur permet de ne pas perdre leurs jours de repos non pris et d'épargner pour leur retraite ou pour l'achat d'une résidence principale à des conditions favorables.

De plus, les sommes versées dans le PERCO sont **exonérées de cotisations salariales** de Sécurité sociale et d'impôt sur le revenu.

FAQ

Qu'est-ce qu'un bilan comptable ?

Le bilan comptable est un document permettant d'analyser la situation financière de

l'entreprise. Il est composé de deux éléments : l'actif et le passif.

Quelle est la différence entre l'actif et le passif ?

L'actif de l'entreprise désigne l'ensemble des éléments que détient l'entreprise (matériel ou immatériel). L'actif est composé de deux composantes : l'actif immobilisé (fonds de commerce, brevets) et l'actif circulant (stocks, créances). Quant au passif, il correspond aux capitaux propres (passif immobilisé) et aux dettes de l'entreprise (passif circulant).

Qu'est-ce que l'indemnité de fin de carrière ?

L'indemnité de fin de carrière ou indemnité de départ à la retraite correspond à la somme versée par l'employeur au salarié qui part à la retraite. Le montant de cette indemnité varie en fonction de l'ancienneté du salarié et de son salaire.